

## Interview d'André Dubois: l'association des PTOM à la CEE (Bruxelles, 8 décembre 2006)

**Source:** Interview d'André Dubois / ANDRÉ DUBOIS, Étienne Deschamps.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 08.12.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (07:28, Couleur, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_d\\_andre\\_dubois\\_l\\_association\\_des\\_ptom\\_a\\_la\\_cee\\_bruelles\\_8\\_decembre\\_2006-fr-5d01687c-4b5b-4009-a305-4398c30469a0.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_d_andre_dubois_l_association_des_ptom_a_la_cee_bruelles_8_decembre_2006-fr-5d01687c-4b5b-4009-a305-4398c30469a0.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Interview d'André Dubois: l'association des PTOM à la CEE (Bruxelles, 8 décembre 2006)

[Étienne Deschamps] Il y a néanmoins un point qui, d'après les archives et d'après certains témoignages, a causé des tensions relativement vives au cours de la négociation, c'est la question de l'association des territoires d'outre-mer, et je voudrais savoir quels souvenirs vous avez gardés de cette négociation, qui effectivement pour la Belgique, là il y avait quand même, semble-t-il, un intérêt particulier pour la Belgique, puisqu'on a reproché – dans la presse ou dans des partis d'opposition – on a reproché par après parfois à Paul-Henri Spaak là d'avoir un peu, je dirais, bradé certains intérêts coloniaux belges. Mais quels souvenirs gardez-vous de ce point particulier des négociations, qui par moments a failli semble-t-il bloquer un peu le déroulement des négociations? Finalement on a trouvé une solution, mais comment vous, de votre côté de la barrière, avez-vous vécu cette discussion et quels souvenirs aujourd'hui en gardez-vous?

[André Dubois] Alors, écoutez, cette question était introduite par monsieur Pineau à la conférence de Venise qui a approuvé le rapport Spaak comme base de la négociation. Mais le rapport Spaak ne faisait pas mention des territoires d'outre-mer, et il a donc donné son accord sur le rapport Spaak, mais avec condition d'autres problèmes, notamment que l'on réalise l'association des territoires d'outre-mer.

Alors pourquoi?

D'abord il y avait une double demande: l'accès en franchise des exportations des colonies sur le Marché commun et un important appui financier. Alors pourquoi? La France ne voulait pas se couper de ses colonies, à un moment d'ailleurs où on sentait les premiers frémissements de l'indépendance et où la France était en train de revoir ses rapports avec ses colonies. En plus, ils étaient aux prises avec la guerre d'Algérie, et avec les difficultés économiques et financières qui en découlaient, et donc, pour eux, le financement du développement des colonies était un fardeau de plus en plus difficile à supporter.

Il y a eu un moment fort dans cette négociation: pour convaincre ses partenaires, la France a invité un jour à Val Duchesse monsieur Houphouët-Boigny, qui était alors à l'époque ministre – si ma mémoire est bonne – ministre dans le gouvernement français et futur président de la Côte d'Ivoire, qui a fait un plaidoyer vibrant en faveur d'une coopération euro-africaine. Maintenant évidemment, le problème qui était posé par la France à ses autres partenaires n'était pas facile. D'abord, il était psychologiquement difficile pour des pays comme l'Allemagne et l'Italie, on leur demandait de financer des colonies qui leur avaient été enlevées à l'issue des guerres, des guerres mondiales, surtout la première, ce n'était psychologiquement pas facile. Il y avait également des réticences de ces pays, d'un peu, je dirais... pas s'engager dans une aventure coloniale, mais de collaborer dans une aventure coloniale sur laquelle ils n'avaient pas de prises quant à son évolution. Ensuite, il y avait évidemment les demandes financières qui n'étaient pas négligeables. Si bien que toute cette affaire a évidemment eu un accueil très réservé au départ, et ce n'est en fin de compte, qu'il a fallu la réunion des chefs de gouvernements, deux mois avant la fin de la signature, pour régler le problème.

Vous avez parlé de la Belgique – effectivement, il y a eu des problèmes de deux ordres. Mais j'y reviendrai après. Mais effectivement, dans un premier temps, je crois me souvenir que monsieur Spaak est un jour revenu au Comité des chefs de délégations pour déclarer: «Écoutez, le gouvernement belge ne veut pas que le Congo soit inclus dans cette opération». Je ne sais pas s'il a ajouté – mais je l'ajoute – que le gouvernement ne veut pas perdre la moindre once d'autorité sur sa colonie. [C'était en] 1957. 1960, qu'est-ce qui se passait, n'est-ce pas? C'était l'indépendance du Congo. Alors je crois qu'en fin de compte, ce qui l'a emporté, c'est la vision politique dans cette affaire. Tout le monde s'est rendu compte qu'il y avait là vraiment une opération tout à fait importante à réaliser et qui s'est révélée, probablement, une des intuitions politiques les plus fécondes des auteurs du traité, puisque comme vous le savez, l'association des territoires d'outre-mer a donné naissance aux conventions de Yaoundé, et de Lomé qui se poursuit encore actuellement avec l'accord de Cotonou. Elle a permis très largement, pendant toute la période de la guerre froide, de maintenir les pays africains dans une politique de non-alignement et ça c'est politiquement très important.

L'autre difficulté qu'a rencontrée monsieur Spaak, dans cette affaire, c'est que dans le compromis financier, vous savez, tous les pays payaient, et les pays à colonies recevaient. Alors ce n'est pas qu'on recevait

beaucoup, je crois que nous payions – je n’ai plus les chiffres en tête – mais enfin, au total le bilan, il y avait 5 millions d’écus en faveur des Pays-Bas, qui ont toujours – nous le savons – bien défendu leurs intérêts financiers, comme chacun d’ailleurs dans cette négociation et finalement, il est parvenu à convaincre le gouvernement belge que pour des affaires pareilles, cela ne valait pas la peine.

L’autre souvenir personnel que j’ai conservé de la fin de la négociation, donc à Paris, à l’hôtel Matignon: nous avons vu tous, à un moment donné, monsieur Mollet, Guy Mollet, le Premier ministre, se promener dans le parc de Matignon avec le chancelier Adenauer et une interprète, et puis ils sont revenus avec le compromis financier. Monsieur Adenauer, qui n’avait pas du tout parlé pendant toute la journée, qui avait laissé se battre monsieur von Brentano, n’est-ce pas, pour défendre les intérêts allemands, la charge était lourde, ils étaient le plus gros payeur – je crois que finalement ils payaient 200 millions d’unités de compte pour cinq ans. Je crois c’est l’équivalent de dollars, à peu près, à l’époque. Il a mis ce chiffre sur la table, il a dit: «Voilà, maintenant la négociation est terminée, nous n’irons pas plus loin, mais nous ne voulons pas faire échouer l’Europe sur cette question». Voilà les souvenirs personnels que j’ai conservés de cette négociation, qui a eu deux temps, deux moments forts, je vous dis: la visite d’Houphouët-Boigny et la réunion à Matignon.